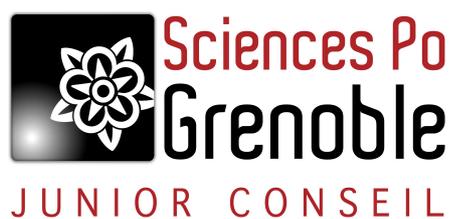


**Sciences Po Grenoble Junior Conseil**

*pour*

**Cités Unies France**



**L'action internationale des collectivités territoriales :  
Des politiques publiques en recherche(s)**

**4-5-6 décembre 2013**

**Grenoble**

**SYNTHÈSE**

*Cette synthèse a pour objet de résumer très brièvement le contenu des interventions des trois jours du colloque et s'adresse à tous publics dans le souci d'information et de démocratisation du thème.*

Cités Unies France (CUF), l'Institut des Hautes Études sur l'Action Internationale des Villes et Gouvernement Locaux (IDHIL) et Sciences Po Grenoble ont organisé ce colloque, avec la volonté de faire dialoguer chercheurs et praticiens, afin de faire avancer la recherche en matière d'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT). Il s'inscrit dans la suite de nombreuses rencontres et publications.

Les interventions riches et nombreuses des participants ont donc contribué à faire état de l'avancement actuel des travaux en matière d'AICT, mais ont aussi permis de formuler un certain nombre de pistes de recherche pour l'avenir.

La diversité des thèmes abordés et des intervenants témoigne de la dimension pluridisciplinaire de la recherche sur l'AICT. Il est désormais établi, par ce colloque, que l'action internationale des villes est une politique publique à part entière, dont on ne peut aujourd'hui faire l'économie. Il s'agit néanmoins d'un domaine d'action publique qui se cherche encore, et dont le cadre et les outils restent à définir. Les intervenants, français et étrangers, ont ainsi analysé ce phénomène sous ses différents aspects : sa genèse, sa place dans la gouvernance internationale, son cadre légal et institutionnel, sa signification et l'évaluation de son impact.

Cette synthèse a pour objectif de présenter les principales idées évoquées dans chaque table ronde, qui pourront également faire l'objet de pistes de recherches, dont les nombreux intervenants ont souhaité qu'elles ne restent pas lettre morte. Dans leurs conclusions, Jean-Jacques Gleizal, Président de l'IDHIL, et Bertrand Gallet, Directeur Général de CUF, invitent ainsi l'ensemble des praticiens et chercheurs à continuer leur travail et à donner suite à ces trois jours de rencontres et de débats.

### **Principaux éléments de réflexion**

#### *AICT : choix ou nécessité ?*

Il ressort de cette table ronde introductive que l'AICT est désormais un élément central de l'action publique locale. Les intervenants ont fait l'observation d'un engagement toujours plus grand dans l'action internationale de la part des collectivités locales. Ils mettent également en avant le lien entre cette action internationale et la politique, c'est-à-dire les compétitions politiques et les enjeux idéologiques, qui se jouent à tous les niveaux. Enfin, l'AICT, en tant que thème de recherche, est aujourd'hui en grand besoin de concepts, de repères et de guides, orientés vers l'action elle-même, et pas seulement vers les universitaires.

## *Genèse de l'AICT*

A nouveau, cette table ronde a permis de souligner la dimension éminemment politique de l'AICT, en faisant un détour par son histoire. Faire la genèse de l'AICT, c'est, pour les intervenants, analyser le sens qu'ont donné les acteurs à leurs actions, et la forme que ces actions ont prise, dans des contextes temporels, locaux, nationaux et internationaux précis. La période de décolonisation et la Guerre Froide ont ainsi été mises en avant comme deux éléments majeurs ayant marqué très fortement le développement de la coopération décentralisée. Cette première table ronde a également permis de souligner le rôle incontestable des réseaux, tels que le Conseil des Communes d'Europe, le Monde Bilingue et bien d'autres, dans la définition et l'institutionnalisation de cette action internationale des collectivités territoriales.

## *Les collectivités territoriales dans la gouvernance internationale*

La seconde table ronde s'est intéressée aux notions de villes globales et de villes-mondes. Il s'agissait d'expliquer le rôle des villes dans les relations internationales, notamment par leur rayonnement culturel et économique, voire politique, mais aussi par les rapports qu'elles entretiennent avec les institutions internationales d'une part, notamment les Nations Unies et l'Union Européenne, et les États d'autre part. Il apparaît ainsi que les collectivités territoriales ont, par leur action, pris pied dans la gouvernance internationale, et participent aux grands débats mondiaux. Elles sont aujourd'hui reconnues comme des acteurs des relations internationales à part entière, même si des résistances nationales persistent.

## *Droit et institutions de l'AICT, éléments de comparaisons*

Il apparaît que le droit développé en France vise à encadrer juridiquement l'AICT et à la sécuriser, mais non pas à la limiter. Il pousse aussi l'État à questionner son rapport à cette action locale à l'international. Un autre apport de cette table ronde vient de l'exemple africain. En effet, il permet de montrer que l'encadrement de l'action internationale des villes, mais aussi, parallèlement, l'émancipation des villes par cette action internationale, sont très liés à la manière dont a été mise en place la décentralisation dans les jeunes États africains. Finalement, il a été indiqué que l'encadrement ou l'accompagnement de l'AICT par le droit et les institutions est un processus récent et en construction, et qu'il faut donc en profiter pour échanger avec l'étranger, afin d'explorer d'autres voies que celles que l'on connaît en France.

### *Politiques publiques, des référentiels en reconstruction*

L'objectif de cette quatrième table ronde était de tirer des enseignements des trois tables précédentes, en utilisant des mots clés. Ont ainsi été soulignées :

- la recherche du sens à donner à l'AICT par les acteurs eux-mêmes ;
- l'importance de la sémantique et la persistance, chez de nombreux intervenants, d'une conception française de la "coopération décentralisée", qui peine à évoluer en "Action Internationale des Collectivités Territoriales" ;
- la nécessité de continuer à penser l'AICT et notamment de conduire des recherches empiriques ;
- l'importance de la dimension politique de l'AICT ;
- la pluralité de la recherche en matière d'AICT ;
- la persistance de la question du rapport à l'État.

### *L'impact et la question de l'évaluation*

La première partie de cette cinquième table ronde a mis en évidence plusieurs dimensions de l'impact de l'AICT. La question de la réciprocité et de l'égalité des rapports entre collectivités françaises et collectivités partenaires a d'ailleurs été jugée comme étant fondamentale. Il est également important de noter que l'AICT est source de changements considérables sur les territoires concernés. Elle est créatrice de dynamiques multiples (sociales, économiques, relationnelles, culturelles, etc.), à différents niveaux (sur le territoire lui-même, au niveau national, et entre les territoires). Enfin, les interventions ont montré la volonté d'étudier le facteur humain dans l'AICT, c'est-à-dire les sentiments et les attentes des usagers.

### *L'évaluation en critique*

Cette dernière table ronde, dans sa deuxième partie, était animée davantage par des praticiens, qui ont fait part de leur expérience en matière d'évaluation. Il en ressort que la mise en place d'une évaluation poursuit plusieurs objectifs, notamment politiques : faire le point sur l'action internationale, lui redonner du sens et même chercher sa raison d'être, légitimer l'action à l'international, guider les perspectives d'actions futures, mais aussi mieux connaître ses partenaires. Les effets inattendus de l'évaluation ont également été mis en avant. L'évaluation provoque en effet des changements dans l'action internationale de la collectivité, mais aussi dans la collectivité elle-même, dans sa structure et son mode de fonctionnement.

## **Conclusion**

Une question importante ressort de tous les échanges : celle du sens à donner à cette Action Internationale des Collectivités Territoriales, qui s'appuie à la fois sur des dimensions historiques, politiques, sémantiques ainsi que sur des représentations individuelles et collectives. L'AICT est à la recherche d'un nouveau paradigme. Le dépassement de la relation asymétrique Nord-Sud, induite par la coopération décentralisée, a désormais eu lieu, et la tâche des chercheurs et praticiens est aujourd'hui de définir ce nouveau paradigme.

A travers les nombreuses interventions des participants à ce colloque, on ne peut ainsi que faire l'état du chantier de la réflexion dans ce domaine. Les pistes de recherches qui ont été évoquées pendant le colloque et synthétisées ci-dessus sont nombreuses. Cette rencontre doit désormais être comprise comme un programme de recherche qui doit donner lieu à des travaux et des publications.

Les interventions de praticiens et chercheurs étrangers ont, quant à elles, apporté un éclairage essentiel sur l'AICT, par la confrontation d'expériences et de points de vue. Il semble primordial de continuer à ouvrir la recherche en ce sens, puisqu'elle ne saurait demeurer purement française, alors même qu'elle traite fondamentalement d'enjeux certes locaux, mais qui dépassent les frontières et s'inscrivent dans les relations internationales.